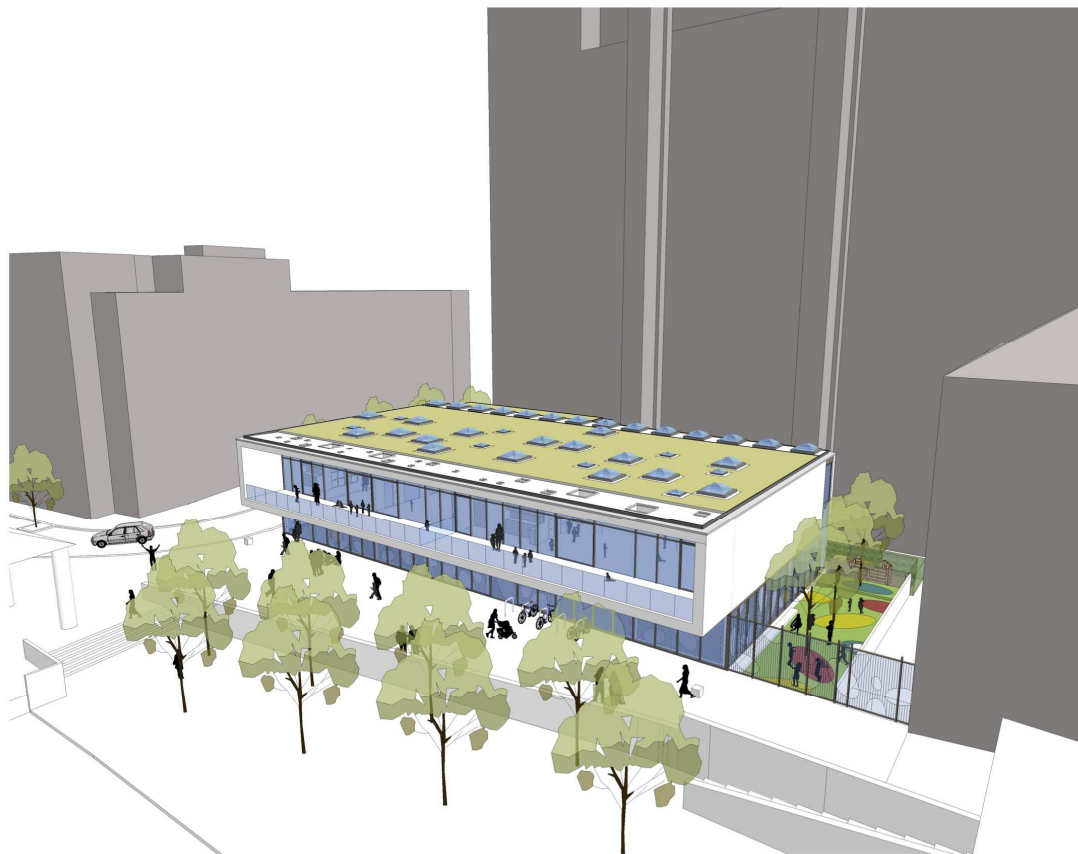


Inauguration de la nouvelle crèche

« Les Petits Pas »

16 Janvier 2015



Contacts Presse :

Cabinet de Faouzia Hariche : 0478/47.62.40 - manon.lassaidi@brucity.be

Cabinet de Geoffroy Coomans de Brachène : frederic.pellissier@brucity.be

Une nouvelle crèche entièrement « verticale! »

Une première pour la Ville de Bruxelles

Bruxelles, le 16 Janvier 2015,

Ce 16 Janvier 2015, la nouvelle crèche « Les Petits Pas » a vu le jour afin de recevoir les premiers instants - en dehors du milieu familial - de 44 enfants de la Ville de Bruxelles. Une crèche entièrement verticale...une première signée « Ville de Bruxelles »!

Une crèche verticale? Mais qu'est-ce que c'est? Un système d'organisation de l'accueil permettant aux enfants d'âges différents de se côtoyer. Cette organisation est celle qui se rapproche le plus de la structure familiale puisque l'enfant est en interaction avec d'autres enfants se trouvant à un stade de développement différent du sien. Elle permet ainsi la stimulation des plus petits ainsi que la sollicitude des plus grands.

Ce tout nouveau bâtiment de 1200 m² aménagé en 3 sections, a été construit dans le cadre du contrat de quartier durable « Rouppe » et permettra l'accueil de 44 enfants qui bénéficieront d'un encadrement professionnel et adapté à leurs besoins. Un projet dans lequel les pouvoirs publics ont investi 3.600.000 €, dont 1.800.000 débloqués par la Ville de Bruxelles.

Faouzia HARICHE (PS), Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et de la Petite Enfance souligne l'importance de l'ouverture de places publiques d'accueil de la petite enfance à la Ville de Bruxelles, projet qui s'implémente dans un plan d'investissements global qui prévoit l'ouverture de 550 places à l'horizon 2018. : « *La Ville de Bruxelles se veut, avant tout, au service des personnes. Pour investir dans le capital humain, tout commence par et dans les familles. Face au défi de la croissance démographique en Région bruxelloise, la Ville entend s'adapter et répondre aux besoins des enfants et des parents. Les familles, qu'elles soient nombreuses, monoparentales ou recomposées, ont besoin de places d'accueil. Il s'agit donc d'une priorité d'ouvrir des lieux d'accueil supplémentaires le plus rapidement possible et d'y mettre en place des projets éducatifs qui favorisent l'épanouissement des tout-petits.* »

A ce stade, ce sont donc déjà 126 des 550 places d'accueil prévues dans ce plan d'investissements (2012-2018) qui ont été créées : 3 nouvelles crèches (Bruyn, Locquenghien et Les Petits Pas) et un lieu de co-accueil (Les Cerisiers). Pour 2015, la Ville de Bruxelles a prévu d'allouer un budget de 5 millions d'euros à la Petite Enfance et créera encore 177 places supplémentaires. 2015 verra donc augmenter sa capacité d'accueil de 18%!

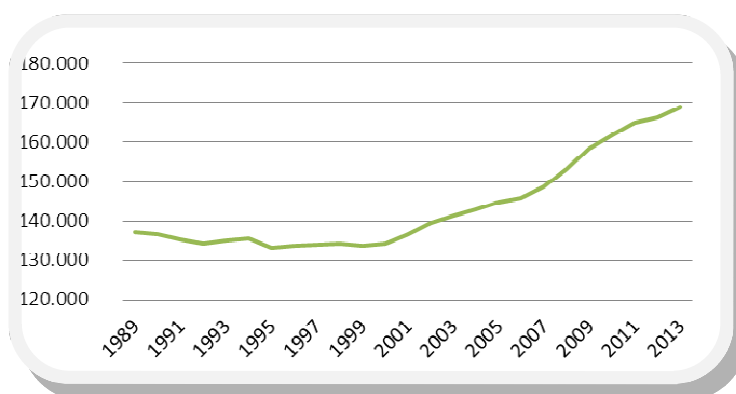
« *Ce projet témoigne, une fois de plus, de la volonté de la Ville de favoriser le vivre-ensemble et le bien-être de ses citoyens, et ce, dès leur plus jeune âge. Je me réjouis de la création de ce nouvel établissement qui permet de répondre efficacement aux besoins des bruxellois relatifs à l'accueil des tout-petits* » s'est exprimé **Yvan MAYEUR** (PS), Bourgmestre.

Contexte général de l'accueil de la Petite enfance

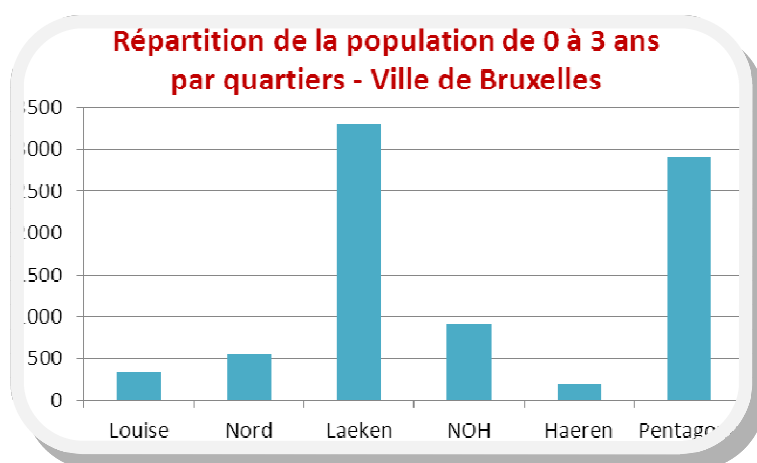
L'essor démographique

La population Bruxelloise est en croissance constante depuis 2000. En effet, entre 2000 et 2013, la population de la Ville est passée de 134.348 à 166.512, soit **une augmentation de près de 26 %**.

Evolution de la population de la Ville de Bruxelles depuis 1989.



En ce qui concerne la Petite Enfance, le **nombre d'enfants** de 0 à 3 ans, qui était de 8120 enfants au 1er janvier 2012 devrait augmenter à 8720 en 2018, soit **une augmentation de 600 enfants**.



On voit que c'est à **Laeken** et dans **le Pentagone** que les besoins en infrastructures collectives pour cette tranche d'âge sont les plus importants. **Actuellement**, la Ville de Bruxelles dispose de 1284 places, soit **1016 places francophones** et **204 places néerlandophones** réparties sur tout le territoire de la Ville qui nous permettent d'accueillir chaque année environ 600 nouveaux enfants.

Au vu de l'évolution sociodémographique, la Ville est confrontée à plusieurs enjeux : **développer l'offre globale** de services aux jeunes enfants tout **en luttant contre les inégalités** et en assurant **la qualité de l'accueil pour tous**. Pour augmenter l'offre globale de places d'accueil, il est prévu à la fois d'augmenter les places dans les structures existantes et de construire de nouveaux milieux d'accueil.

Un projet d'accueil particulier

Une crèche verticale ?

C'est une première pour la Ville de Bruxelles : « Les Petits pas » est une crèche qui suit entièrement une organisation verticale. Cette organisation est celle qui se rapproche le plus de la structure familiale puisque l'enfant est en interaction avec d'autres enfants se trouvant à un stade de développement différent du sien.

Si d'un point de vue organisationnel, cette mixité permet notamment l'accueil d'enfants à temps partiel, d'un point de vue pédagogique, la verticalité des groupes permet la stimulation des plus petits et la sollicitude des plus grands. Si ce système organisationnel requiert de la part des puéricultrices une plus grande écoute et attention, la salle de séjour de ce tout nouveau bâtiment répond complètement à ce projet en permettant une excellente vue d'ensemble et ce, peu importe la position de la puéricultrice dans la pièce. La surveillance y est donc optimisée.

Les parents au cœur de l'accompagnement

Dès l'ouverture du milieu d'accueil, une rencontre avec les parents a été organisée afin de leur présenter le personnel qui encadre leur enfant. Pour que l'accueil des enfants ait lieu dans les meilleures conditions et que ce passage important s'effectue en douceur, une « période de familiarisation » de deux semaines est organisée en fonction des besoins de l'enfant. Les 3 premiers jours, les parents pourront être présents à raison d'une demi-heure par matinée. Au cours de la deuxième semaine, il est proposé aux parents que l'enfant fasse des demi-journées progressives de maximum 5 heures.

Tout au long de la période d'accueil, la direction, l'assistante sociale et la psychologue sont - bien entendu - à disposition et à l'écoute des parents. Par ailleurs, divers moments d'échanges pour permettre aux parents de se représenter la vie de leur enfant au sein de la crèche (Goûters, animations diverses, ...) seront régulièrement organisés.

Les enfants au cœur de nos préoccupations

Aider l'enfant à se construire, se sentir sécurisé et développer une image positive de lui-même, passe par la création d'un climat de confiance. Confiance qui passe elle-même par un sentiment de sécurité. Sécurité à la fois physique mais aussi psychologique. L'espace d'accueil a donc été conçu afin de favoriser la sécurité physique des enfants. Les jouets proposés seront eux aussi sécurisés et adaptés à l'âge et aux besoins des enfants. L'équipe veille à ce que les jouets soient en bon état, diversifiés et permettent une multiplicité d'activités. La stabilité psychologique, quant à elle, passera par un personnel stable pour encadrer l'enfant, par la garantie que les journées soient rythmées de la même manière chaque jour, par des rituels et des horaires fixes permettant ainsi à l'enfant d'anticiper.

Création d'emploi

La politique du Collège de la Ville de Bruxelles d'investir massivement dans la construction d'infrastructures publiques de collectivité (crèches, écoles, ...) correspond bien entendu à sa volonté de répondre aux besoins de sa population mais également à sa préoccupation de créer des emplois stables, de qualité et de proximité. En effet, si ces investissements permettent dans un premier temps de soutenir l'économie et le secteur de la construction en particulier, les structures, une fois achevées, nécessitent l'engagement de personnel qualifié (puéricultrices, infirmières, enseignants, ...) et infraqualifié (technicien de surface, ...), ce qui est essentiel pour notre Ville et notre Région.

Ainsi, pour cette nouvelle crèche, la Ville a procédé à l'engagement de 13 temps-plein (une directrice/infirmière et 12 puéricultrices) et un mi-temps (assistante sociale). Par ailleurs, consciente que le manque de places d'accueil de la petite enfance pénalise principalement les femmes sur le marché de l'emploi, les investissements réalisés par la Ville de Bruxelles dans ce secteur sont également un moyen de rendre l'accès à l'emploi ou à des formations plus égalitaire.

Un bâtiment lumineux et fonctionnel

« *Les défis et enjeux étaient multiples : supprimer un chancre situé dans un îlot fermé, compenser un environnement très minéral de tours impersonnelles, créer un lieu à la fois ouvert et très sécurisé vu sa fonction, offrir un visuel agréable à tous les habitants du quartier, combiner fonctionnalité et douceur.* » Bernard Van Damme - Architecte - BEAI.

Une crèche à la fois pratique, confortable et chaleureuse

Le hall d'accueil est vaste, lumineux, ouvert et idéalement situé à l'angle des rues de la Querelle et Vanderhaegen, c'est le lieu du partage et des rencontres. Les bureaux, notamment la direction, se trouvent à l'entrée permettant ainsi de remplir leur double fonction d'accueil des parents et de surveillance.

L'étage est exclusivement réservé à la vie des enfants, sans interaction avec d'autres fonctions. Les groupes étant susceptibles de varier (proportion de bébés plus ou moins élevée, par exemple), le séjour est donc un grand espace rectangulaire modulable et polyvalent, qui offre une grande flexibilité des aménagements imaginés par les puéricultrices, en fonction du nombre d'enfants dont elles ont la charge.



Les fonctions connexes (change, sanitaires, biberonnerie, rangement, dortoirs, terrasse) entourent cet espace. La puéricultrice garde ainsi une vue sur les enfants et, où qu'il soit, l'enfant est rassuré par la présence d'un adulte.

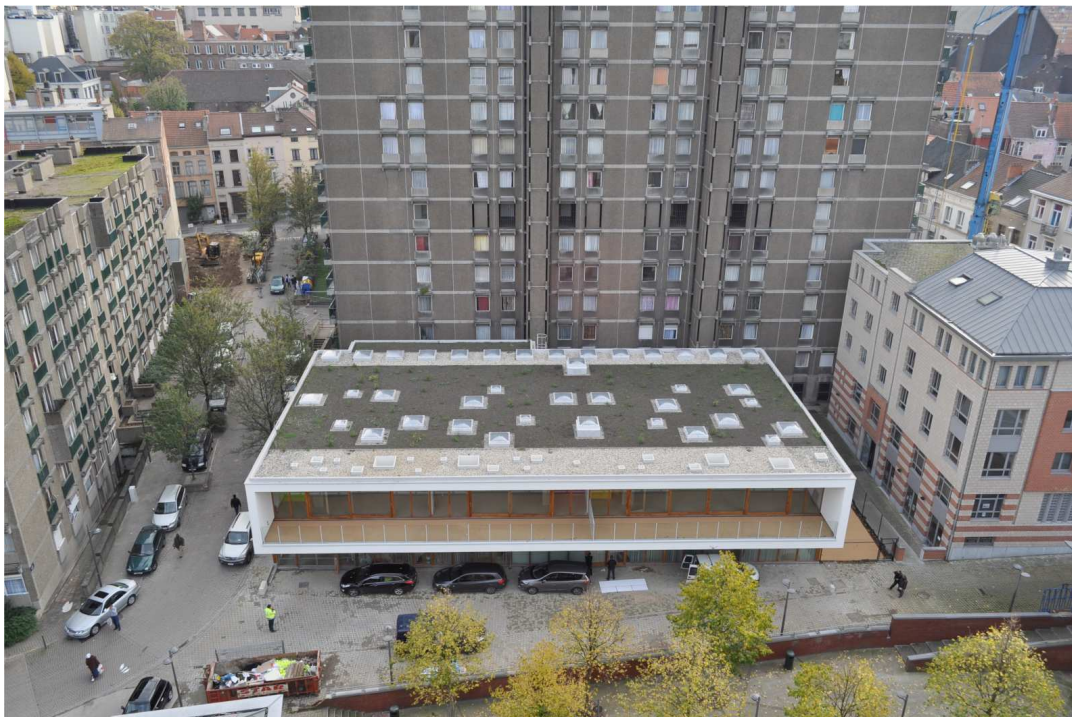
Les cloisons et les portes, vitrées apportent la lumière et facilitent la surveillance des dortoirs. Cloisons, vitrages et plafonds acoustiques assurent le calme.

« *L'aménagement intérieur que nous avons imaginé contribue à donner à chaque ambiance un caractère spécifique : un séjour coloré, un dortoir feutré, un atelier favorisant la création, une salle de psychomotricité audacieuse, des bureaux respirant la bonne humeur, une salle de réunion optimiste,...* » Bernard Van Damme - Architecte - BEAI.

L'espace de repos du personnel est éloigné des séjours, permettant ainsi une déconnection complète pendant la pause.

Les façades se déclinent en trois matériaux simples et chaleureux : l'enduit de ton clair, le verre clair et les châssis en bois. Des jeux de sérigraphie au rez-de-chaussée permettent de créer des zones plus intimes tout en donnant à la façade un caractère ludique lié à la petite enfance.

Enfin, la toiture a véritablement été considérée comme une cinquième façade : grâce à son traitement végétalisé et aux jeux créés dans la disposition et la taille des coupoles et percements, elle offre un tableau agréable aux habitants des bâtiments hauts voisins. Les installations techniques ont été disposées en sous-sol, préservant la toiture de tout équipement visuellement dommageable ou bruyant.



Réduire l’empreinte énergétique du bâtiment

Les matériaux utilisés sont des matériaux durables, naturellement solides et nécessitant peu d'entretien. Le verre utilisé au rez-de-chaussée présente par exemple de nombreuses qualités : il est sécurisé grâce à l'usage du verre feuilleté (anti-effraction et anti-blessures), il est lisse et inapproprié aux tags et graffiti, il est facile à nettoyer et vieillit très bien. Le bois qui parachève l’intérieur est facile d’entretien.

La parcelle entière a été verdurisée (arbres existants déplacés, implantation de nouveaux arbres dans un jardin de fougères, haies clôturant les espaces extérieurs). La toiture verte extensive participe à la restauration de la biodiversité en milieu urbain.

Citons également les éléments suivants : chauffage par le sol, production d'eau chaude chauffage et sanitaire) par pompe à chaleur, ventilation naturelle ou forcée par temps hivernal ou estival par des groupes équipés de récupérateurs de chaleur à haut rendement, limitation du recours à l’éclairage artificiel, récupération des eaux pluviales des toitures (pour les toilettes du personnel par exemple), petite zone de compostage des déchets organiques installée dans le jardin.

« C’est dans ce cadre que nous ouvrons « Les Petits Pas » et souhaitons plein épanouissement aux enfants ! »

Faouzia Hariche

Remerciements

Aux membres du personnel des départements de l'Urbanisme et du Service de la Petite Enfance qui ont collaboré en bonne intelligence pour faire aboutir ce beau projet !

Bureau d'étude : BEAI - Bureau d'Engineering et d'architecture industrielle
Avenue de la Foresterie, 2 – 1170 Bruxelles
www.beai.be
Contact
Sophie Goeminne – PasdeBlabla
0475.55.08.62 – sg@pasdeblabla.be
www.pasdeblabla.be



Entrepreneur : Jacques Delens



Avec le soutien de la Région Bruxelles-Capitale et des Contrats de quartiers durables



Crèche communale « Les Petits Pas »

Rue Vanderhaegen, 34—1000 Bruxelles

Renseignements : *Antenne Petite Enfance : 0800/17.071*